



Agenda personnalisé de la grossesse

ÉTAPES DE GROSSESSE: CONSEILS ET INSTRUCTIONS

ARTICLE

JUIN 13, 2019

3 MINS

Cet agenda vous permettra de vivre votre grossesse le plus sereinement possible.

Les examens de la femme enceinte mois par mois

Dès que le test de grossesse est positif, la femme enceinte doit **prendre rendez-vous chez son médecin ou gynécologue pour le 1er examen prénatal**, avant la fin du 3ème mois de grossesse. Poids, tension, rythme cardiaque, antécédents, tout sera contrôlé pour s'assurer de la bonne santé de la future maman.

Le gynécologue pourra faire un frottis pour mettre à jour les dépistages de la future maman.

La date des dernières règles sera la date de référence que la femme enceinte devra souvent répéter, pourtant, seule une échographie permettra de déterminer la date théorique d'accouchement.

En début de grossesse, une série d'analyses doit être effectuée, notamment pour déterminer l'immunité de la future maman :

sérologie de la syphilis, rubéole, toxoplasmose, sida
détermination ou confirmation du groupe sanguin et du Rhésus
analyse d'urines pour détecter la présence d'albumine (à répéter chaque mois)
La femme enceinte devra faire une prise de sang chaque mois, pour confirmer qu'elle n'a pas été infectée par la toxoplasmose si elle n'est pas immunisée.

Le 1er examen prénatal est aussi un rendez-vous administratif durant lequel est délivrée la déclaration de grossesse.

Pour le suivi de grossesse, le calendrier personnalisé de la future maman comporte six autres visites obligatoires, chaque mois à partir du 4ème mois, chez le gynécologue habituel ou à la maternité.

Ce sont des examens de routine pour vérifier la bonne santé de la future maman pendant sa grossesse.

Lors de la **deuxième visite prénatale**, le médecin pourra prescrire le triple test sanguin, pour évaluer le risque de trisomie 21. Non obligatoire, les parents peuvent le refuser. Le médecin pourra également calculer un risque en fonction de diverses données comme la clarté nucale et l'âge de la mère.

Au cours du 5ème mois de grossesse, la femme enceinte devra éventuellement se soumettre au **test du glucose pour écarter tout risque de diabète gestationnel** pouvant engendrer un surpoids du bébé. Si la future maman en souffre, elle devra adopter un régime sans sucre jusqu'à la fin de la grossesse, voire même subir des injections d'insuline (selon le niveau de sévérité).

Lors du 6ème mois de grossesse, une **sérologie de l'Hépatite B** sera effectuée pour s'assurer que la future maman n'est pas atteinte et ne transmettra pas la maladie à son bébé lors de l'accouchement.

Les échographies obligatoires pour la femme enceinte :

La première échographie (entre 9 et 11 semaines de grossesse) permet d'établir la date de conception. Deux mesures importantes sont prises : la longueur cranio-caudale (entre le haut de la tête et le bas des fesses) et l'épaisseur de la nuque (ou clarté nucale). Si cette dernière est supérieure à 3 mm, une amniocentèse (examen prélevant du liquide amniotique grâce à une fine aiguille à travers le ventre de la maman) sera proposée pour écarter un risque de trisomie.

La deuxième échographie (entre 20 et 22 semaines) permet de déterminer le sexe du bébé, de vérifier le cœur et de faire un examen morphologique complet.

La troisième échographie (entre 30 et 32 semaines) permet de vérifier la croissance du bébé et de localiser le placenta.